



Edité le : 02/09/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Service Facturation

22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

CS90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-141926	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Identification échantillon :	LSE2208-14536-2		
Nature:	Eau à la production		
Point de Surveillance :	STATION DE REYTEBERT	Code PSV :	0000001349
Localisation exacte :	station		
Dept et commune :	38 DOISSIN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,4955271500	Y :	5,4307793200
UGE :	0226 - CC VALS DU DAUPHINE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1AU
Nom de l'exploitant :	C.C VALS DU DAUPHINE 22 RUE HOTEL DE VILLE 38110 LA TOUR-DU-PIN	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	REYTEBERT	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 24/08/2022 à 09h33 Réception au laboratoire le 24/08/2022 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000970
Traitement :	UV+CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/08/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							

Édité le : 02/09/2022

Identification échantillon : LSE2208-14536-2

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
Pluviométrie 48 h	38P1TEM*	0	mm/48h	Observation visuelle					
Mesures sur le terrain									
Couleur de l'eau	38P1TEM*	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau	38P1TEM*	17.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#	
Température de l'air extérieur	38P1TEM*	20.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne				
pH sur le terrain	38P1TEM*	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38P1TEM*	634	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100 #	
Chlore libre sur le terrain	38P1TEM*	0.36	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	38P1TEM*	0.40	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	38P1TEM*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C	38P1TEM*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes	38P1TEM*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0 #	
Escherichia coli	38P1TEM*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38P1TEM*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38P1TEM*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	38P1TEM*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	38P1TEM*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	38P1TEM*	0 Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	38P1TEM*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15 #	
Couleur vraie (eau filtrée)	38P1TEM*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#	
Turbidité	38P1TEM*	0.12	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #	
Analyses physicochimiques									
<i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	38P1TEM*	616	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #	
TAC (Titre alcalimétrique complet)	38P1TEM*	27.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#	
TH (Titre Hydrotimétrique)	38P1TEM*	30.60	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			#	
Carbone organique total (COT)	38P1TEM*	0.31	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			2 #	
Cations									
Ammonium	38P1TEM*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	
Anions									
Chlorures	38P1TEM*	17	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250 #	
Sulfates	38P1TEM*	10	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1			250 #	
Nitrates	38P1TEM*	38	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		#	
Nitrites	38P1TEM*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.10		#	
Somme NO3/50 + NO2/3	38P1TEM*	0.76	mg/l	Calcul		1			
Pesticides									

Edité le : 02/09/2022

Identification échantillon : LSE2208-14536-2

Destinataire : C.C. LES VALS DU DAUPHINE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Total pesticides						
Somme des pesticides identifiés	38P1TEM*	0.105	µg/l	Calcul	0.500	
Pesticides azotés						
Atrazine	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Atrazine 2-hydroxy	38P1TEM*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Atrazine déséthyl	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Cyanazine	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Hexazinone	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Propazine	38P1TEM*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Simazine 2-hydroxy	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Terbutylazine	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Terbutylazine déséthyl	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Simazine	38P1TEM*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Atrazine déisopropyl	38P1TEM*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38P1TEM*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100 #
Atrazine déséthyl déisopropyl (DEDIA)	38P1TEM*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100 #
Amides et chloroacétamides						
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid)	38P1TEM*	0.105	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0.100 #

38P1TEM* ANALYSE (P1+TRIAZ+ESAMTC) EAU DE PRODUCTION (ARS38-2021)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire
